



MAIRIE D'AMBRES

81500 AMBRES

☎ 05.63.58.31.35

@ mairie-ambres@orange.fr

Ambres, le 18 décembre 2018

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal 24/07/2018

Présents :

Mrs Tournier, Lafon, Enjalbert, Baron, Féraud, Boudet, Marques
Mmes Rabaud, Ronfot, Vigneaux, Pinel, Ambayrac

Absents/Excusés : Mrs Sanchez, et Mme Javelot

Secrétaire de séance : Mathilde RONFOT.

Lecture du compte rendu de la séance du 30 avril : approuvé à l'unanimité.

1- DON MAISON BESSE

Madame BESSE propose de donner sa maison située au 86 Route de Gaillac. Le Conseil Municipal approuve ce don : 11 voix POUR, 1 abstention

2- Référent patrimoine

La Société Archéologique de Lavaur souhaite un référent pour protéger et valoriser le patrimoine communal ; le référent désigné est Monsieur Michel FERAUD.

3- Régularisation de l'emprise Rue du Pastel :

Suite à la réfection de la Rue du Pastel pour la réalisation du chemin piétonnier, son emprise ayant débordé sur la propriété de M. MARQUES, il est nécessaire de borner cette propriété ; le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

4- Une décision modificative

sera prise pour le dépassement des honoraires de 2AU pour l'étude de l'aménagement du CD87.

5- Rentrée scolaire : mise en place des nouveaux horaires en raison de la semaine de 4 jours – il est décidé de reconduire deux postes de contractuelles pour occuper des postes polyvalents en raison de la modification des horaires.

6- Adhésion au groupement de commandes pour la restauration et la reliure des actes administratifs et/ou d'état civil constitué par le Centre de gestion de la Fonction Publique du Tarn

7- L'appartement 2 étant terminé, une visite des lieux a eu lieu ; le locataire doit rentrer le 20 août 2018.

Le Maire,
Michel TOURNIER